

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

AI Index ASA 33/008/2009

Pour publication immédiate

ÉFAI

10 août 2009

Pakistan. Le gouvernement doit agir concrètement afin de modifier ou d'abroger les lois sur le blasphème d'ici un an

Alors que le Pakistan commémore la Journée des minorités, Amnesty International demande au gouvernement de ce pays de prendre de véritables mesures afin de protéger les minorités religieuses, qui sont de plus en plus souvent victimes d'attaques et de persécutions motivées par des considérations religieuses.

Cette multiplication des attaques visant les minorités religieuses survient dans le contexte et du fait d'une montée de l'extrémisme religieux dans le pays. Amnesty International est préoccupée par les discriminations, les manœuvres de harcèlement et les agressions généralisées dont font l'objet toutes les minorités religieuses, dont les ahmadis, les chrétiens, les chiites, les sikhs et les hindous, au Pakistan.

L'organisation salue l'annonce, faite par le Premier ministre Yousouf Raza Gilani, selon laquelle le gouvernement instaurerait un comité chargé de passer en revue et d'améliorer les « *lois défavorables à l'harmonie religieuse* ». Le Premier ministre a fait cette déclaration quelques jours après une explosion de violence à Gojra, consécutive à des allégations de blasphème. Si elle ne précise pas quelles lois seront révisées, cette déclaration fait allusion aux lois pakistanaises relatives au blasphème, introduites en 1982 et en 1986 par le dirigeant militaire Zia ul Haq, qui tentait alors d'instrumentaliser l'islam afin d'emporter l'adhésion du peuple en faveur de son régime militaire.

Les attaques prenant pour cibles les minorités religieuses ont été exacerbées par ces lois, qui alimentent un climat de violence et de persécution à caractère religieux. Les accusations de blasphème se soldent souvent par le meurtre de musulmans et de membres de minorités religieuses.

Les lois relatives au blasphème, qui sont censées protéger l'islam et les sensibilités religieuses de la majorité musulmane, sont formulées en des termes vagues et appliquées de manière arbitraire par la police et les autorités judiciaires, si bien que les minorités religieuses sont la cible d'actes de harcèlement et de persécutions. En janvier dernier, cinq ahmadis, dont un mineur, ont été placés en détention sur la base d'accusations injustes de blasphème dans le district de Layyah, sans éléments de preuve ni témoins pour étayer les charges retenues contre eux.

Des informations recueillies par Amnesty International et d'autres groupes de défense des droits humains indiquent que les poursuites engagées contre certains individus au titre des lois relatives au blasphème s'appuient uniquement sur les convictions religieuses minoritaires de ces personnes ou sur des accusations malveillantes sans fondement trahissant des inimitiés personnelles, et ayant souvent pour objectif d'obtenir l'emprisonnement de la personne concernée afin d'en retirer un avantage dans le cadre de litiges commerciaux ou fonciers. La police s'abstient souvent d'enregistrer et de traiter les plaintes, et le fonctionnement de la justice est entravé par l'attitude biaisée de certains juges à l'égard des minorités religieuses.

Amnesty International exhorte le gouvernement pakistanais à modifier ou à abroger les lois relatives au blasphème, en particulier l'article 295-C du code pénal pakistanais, qui prévoit une condamnation obligatoire à la peine de mort pour toute personne reconnue coupable de blasphème. L'organisation demande également au gouvernement de garantir les droits fondamentaux des minorités inscrits dans la Constitution pakistanaise et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme – en particulier dans l'article 18, qui prévoit que « *toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion* ».

L'organisation engage aussi le gouvernement pakistanais à introduire dans le droit et dans la pratique des mesures de lutte contre la discrimination à caractère religieux. À cet effet, il faut que le gouvernement mette en place un programme d'éducation approfondi, destiné à toutes les couches de la société, qui favorise l'égalité et le respect de la diversité des croyances au Pakistan.

Fin/

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres ; tél. : +44 20 7413 5566 ; courriel : press@amnesty.org

International Secretariat, Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni

www.amnesty.org